
DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

17 Octobre 2017

OBJET : Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association de l'Oeuvre du Calvaire.
Opération : travaux d'investissement pour la rénovation et la modernisation de la clinique/MAS Sainte Elisabeth 72, rue Chape - 13004 Marseille.

L'an deux mille dix-sept et le Mardi dix-sept Octobre, à neuf heures trente, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ETAIENT PRESENTS :

Martine AMSELEM, Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Rosy INAUDI, Henri JIBRAYEL, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Christiane PUJOL, Marine PUSTORINO, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ETAIENT EXCUSES :

Sylvia BARTHELEMY donne procuration à Bruno GENZANA,
Claude JORDA donne procuration à Gérard FRAU,
Henri PONS donne procuration à Maurice REY,
Patricia SAEZ donne procuration à Jean-Claude FERAUD,
Josette SPORTIELLO donne procuration à Henri JIBRAYEL

ETAIENT ABSENTS :

Hélène GENTE-CEAGLIO,
Christophe MASSE

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 17 Octobre 2017
ADMINISTRATION GENERALE
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

DELIBERATION

OBJET : Demande de garantie d'emprunt formulée par l'association de l'Oeuvre du Calvaire.
Opération : travaux d'investissement pour la rénovation et la modernisation de la clinique/MAS Sainte Elisabeth 72, rue Chape - 13004 Marseille.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 17 Octobre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu le contrat de Prêt n°65803 (référence ligne du Prêt n°5189482) en annexe à la présente délibération et signé entre l'association de l'Œuvre du Calvaire, ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

A décidé :

Article 1 : Le Département des Bouches-du-Rhône accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement du Prêt n°65803 d'un montant total de 1 808 887,00 €, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de Prêt n°65803, constitué d'une ligne du Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Département s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de ce Prêt.

Article 4 : Le Conseil départemental autorise la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

Nathalie Tarrisse

Directrice

du Service des Séances de l'Assemblée